

Nettoyeur(se)/Agent Propreté Hygiène

Activités Connexes : Assainissement/Nettoyage : **10. 05.18** Mise à jour :**12/2025**

Codes : **NAF** : 81.21Z et 81.29A (Agent Désinfection) ; **ROME** : K2204 (nettoyeur locaux) ;

K2202 (laveur vitres) ; K2305 (Agent Désinfection /Désinsectisation) ; PCS :684a ; **NSF** :343t

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur

légale

Situation Travail

Dans des environnements très diversifiés, assure des prestations de nettoyage manuel et mécanisé (nettoyage, dépoussiérage, lavage, dégraissage, désinfection) , selon un cahier des charges défini, afin de garantir l'hygiène et la propreté , et préserver le cadre de vie des usagers.



PREVENTION GAGNANTE BTP

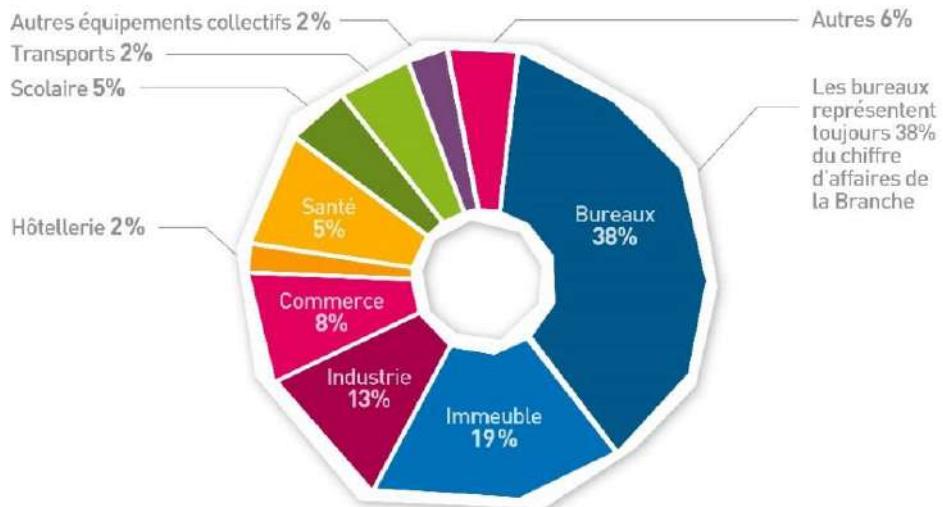
Performance Economique

Grande disparité des entreprises : une dizaine de majors pour une multitude de petites dont 80 % ont moins de 10 salariés.

- Intervient dans des environnements très diversifiés : bureaux, locaux administratifs ; parties communes d'immeubles ; distribution (commerce, grandes surfaces, etc.) ; locaux et moyens de transports (bus, gares, aéroports...) ; milieu scolaire ; santé (hôpitaux, cliniques, laboratoires, maisons de retraite...) ; hôtellerie ; équipements collectifs. ; industrie (agroalimentaire, automobile, nucléaire...) ...

Autant de situations exposent à des risques professionnels plus ou moins spécifiques

Pour le nettoyage industriel cf. **Nettoyeur Industriel 10. 05.18**



Source / Monde de la propreté



Source Assurance maladie risques professionnels

En fonction du lieu de travail, l'agent de nettoyage peut être **spécialisé** ; l'entretien des bâtiments hospitaliers, des usines agroalimentaires, laboratoires... demande des techniques et du matériel différents .

Les milieux sensibles nécessitent un nettoyage particulier, selon des protocoles stricts, *afin de prévenir des contaminations ou de préserver des milieux stériles* : on parle alors de **bio nettoyage , et d'ultra propreté**.

Intervient soit en qualité de salarié d'une entreprise de nettoyage (entreprise intervenante), situation la plus fréquente, soit comme salarié de l'entreprise où il travaille.

Définitions (norme NF X50- 790) :

- **Balayage humide** action de balayer avec un balai à franges imprégnées, ou un balai trapèze muni d'une gaze humide à usage unique antistatique, ou d'un textile imprégné, dans le but de collecter et d'enlever les poussières, en limitant la mise en suspension de particules dans l'air.
- **Lavage manuel** (chariot lavage avec presse et balai de lavage) : opération manuelle, en milieu aqueux, nécessitant une action chimique dans le but d'enlever des salissures adhérentes sur un support.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- **Lavage mécanisé (vitesse 200 tours/minute : avec disque ou brosse nylon :** opération mécanique, en milieu aqueux, nécessitant une action chimique dans le but d'enlever des salissures adhérentes sur un support
- **Méthode Spray : vitesse 250 à 600 tours /minute :** technique de nettoyage et de protection des sols traités ou non, par pulvérisation d'un dispersant accompagnée d'une action mécanique à l'aide d'un disque et d'une monobrosse
- **Lustrage : vitesse > 600 tours /minute :** action d'accroître le niveau de brillance par frottement.
- **Aspiration :** action de récupérer des salissures non adhérentes liquides ou solides par dépression (aspirateur sans sac, avec sac : avec ou sans filtre très haute efficacité THE)
- **Décapage à sec vitesse < 250 tours /minute :** élimination partielle de la couche de protection et des salissures qui y adhèrent à l'aide d'une monobrosse basse vitesse, d'un disque foncé et d'un décapant à sec : **procédé à proscrire**
- **Décapage au mouillé vitesse < 250 tours /minute :** opération mécanisée en milieu aqueux associant action mécanique et chimique permettant de restituer un support dans son état initial ; opération préalable à la mise en protection d'une surface.
- **Posse d'émulsion (tout produit à effet protecteur : auto lustrant, cire, film acrylique ...)** : technique de protection permettant de déposer en 2 couches croisées sur un support propre et décapé : une préparation liquide laiteuse en suspension dans l'eau, permettant une brillance > 50%.

- Peut intervenir seul (e) et/ ou en équipe sur plusieurs sites, parfois distants les uns des autres
- Effectue son activité en toutes positions, à un rythme soutenu
- Est dirigé(e) par un responsable (chef équipe) qui distribue les tâches, approvisionne le chantier en produits et matériels d'entretien.
- Prépare le matériel (chariot de transport double bac, essoreuse...), les produits nettoyants (emploi de produits parfois *dangereux ou toxiques* (déttergent, détartrant, désinfectant, détachant, shampoing à moquette, cire...)) sous forme de liquide, de poudre, de gel ou d'aérosol.

L'analyse des fiches de données de sécurité (FDS) de plus de 1200 produits, montre qu'ils sont principalement ***corrosifs, irritants et sensibilisants***

- Utilise un chariot multi usage en polypropylène, résistant au nettoyage par des produits désinfectants, facilement démontable (porte-outils, porte-sac, support balai clipsables) .



PREVENTION GAGNANTE BTP

- Balise les zones glissantes. Performance Economique
- Applique les procédures de nettoyage et de désinfection (*mesures de prévention des contaminations en milieu sensible*),

Le nettoyage consiste à dépoussiérer et dégraissier : sols, plinthes, poignées, interrupteurs, fenêtres, escaliers, rampes, ascenseur, téléphones, luminaires, matériels de bureautique, étagères, sanitaires (robinets, lavabos, toilettes,), surfaces vitrées **de plain-pied** (vitres, miroirs, ...) ; vidage des poubelles, ...

Dépoussiérage : il doit être effectué tous les jours

- Utilise sur les petites surfaces des lingettes humides, ou en microfibres, pour celles plus grandes : un aspirateur à filtre HEPA (filtre à haute efficacité retenant les poussières résiduelles), ou un balai humide, un balai raclette selon les cas : de manière à éviter au maximum la formation d'aérosols (balayage, époussetage, soufflage sont à proscrire).

Dégraissage (élimination des salissures) : rythme hebdomadaire, mensuel, ou trimestriel.

- Utilise des détergents en versant un produit liquide sur une lingette ; les détergents présentent des risques chimiques (toujours lire les étiquettes et consulter les FDS), ils sont souvent irritants voire allergisants (**nécessité de porter des gants de protection en nitrile doublés de coton**), **corrosifs** voire explosifs ; l'emploi de spray ou pulvérisateur est fortement déconseillé,
- Pour les grandes surfaces, applique le produit au balai humide ; et pour les très grandes surfaces, peut utiliser une autolaveuse qui effectue l'aspiration, le lavage et le séchage des sols.
- Peut utiliser des appareils sous pression générant de la vapeur d'eau à haute température (120° à 180°) ,avec des risques de brûlures, et des risques d'explosion en cas de surpression ;*ne sont pas conseillés pour un usage courant.*
- Dans les locaux professionnels où il n'y a pas de risque biologique particulier : ***l'usage de désinfectants n'est pas utile pour le nettoyage***, car ils ne tuent pas tous les microorganismes, et de plus créent des microorganismes résistants.
- Nettoie les sanitaires à l'éponge ou à la brosse, et approvisionne les distributeurs d'essuie-mains, de savon...



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Elimine par aération, les pollutions des lieux (évite les désodorisants : ***certains peuvent contenir des perturbateurs endocriniens PE***).
- Vide les corbeilles, conditionne les déchets courants (ménagers, industriels banaux) en sacs et les transporte dans un conteneur à ordures ; peut sortir les conteneurs des locaux de vide-ordures et les mettre dehors à la disposition des éboueurs, pour enlèvement.
- Assure le suivi des stocks de produits et d'accessoires.
- Maintient son matériel en état de propreté et en assure la maintenance de premier niveau.
- Peut réaliser des opérations d'entretien et de rénovation de surfaces (sols plastiques, moquettes, marbres, murs) : **agent machiniste**
 - Machine électromécanique (mono brosse, cireuse, lustreuse, machine à injection/extraction, shampouineuse ; autolaveuse autotractée, nettoyeur haute pression, nettoyeur à vapeur)
 - Rénove des surfaces/sols par : cristallisation, décapage, cirage, lustrage, récurage, surfaçage (pose d'émulsion)



- Respecte des règles strictes de sécurité pour la manipulation des produits, et le pilotage des machines.

- ❖ Les dalles de sol vinyle amiante (DVA) font l'objet d'opérations d'entretien périodiques .

Ce matériau peu émissif à l'origine, **peut devenir émissif (amiante) avec le vieillissement**, lors d'intervention (balayage, lavage : quotidien ; nettoyage et lustrage avec un spray : mensuel ; décapage humide : semestrielle ou annuelle.

- Différents procédés d'entretien des DVA :



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Dépoussiérage : balayage humide, aspiration
- Enlèvement des salissures adhérentes : lavage manuel ou mécanisé par autolaveuse ; ou la méthode spray
- Augmentation de la brillance : méthode spray ou lustrage
- Remise en état : décapage à l'humide ou à sec

Le risque amiante de ces opérations expositions professionnelles et environnementales aux fibres d'amiante (de longueur supérieure à 5 microns) et aux fibres courtes d'amiante (de longueur inférieure ou égale à 5 microns), **est peu, voire non considéré par l'ensemble des intervenants : propriétaires, donneurs d'ordre, entreprises et personnels**

Bien que l'interdiction de l'amiante remonte à plus de 25 ans, de nombreux bâtiments, ont encore des dalles de sol vinyle amiante (DVA) en place depuis plusieurs dizaines d'années **dans des états de conservation très variables**

Les activités des personnels d'entretien nettoyage des DVA relèvent de la sous-section 4 selon **l'article R 4412-94 code du travail** « effectuant des interventions sur des matériaux susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante »

Les valeurs de référence prises en compte pour situer les **niveaux d'empoussièvement** sont :

- 5 fibres par litres (f/L) pour les mesures environnementales (seuil défini à **article R.1334-28 du Code de la santé publique**),
- 10 f/L pour les mesures sur opérateurs (**article R. 4412-100 du Code du travail**).

- Les dalles vinyle amiante (DVA) doivent être répertoriée dans le **DTA** de chaque établissement, selon **Art R 1334-14 code santé publique** (DVA : liste B) et **R 4412-97 code travail : repérage avant travaux**, document transmis aux entreprises chargées des opérations d'entretien et de nettoyage

Une évaluation de leur état de dégradation , et une mesure de la brillance permettent d'appréhender leur état de protection, et de choisir le mode opératoire d'entretien adapté réduisant l'émission de fibres d'amiante.

La mesure de brillance est un paramètre de l'état de la surface

- **Bon état** : absence de toute trace de dégradation
- **Etat moyen** : fissuré, craquelé, rayé, griffé
- **Etat dégradé** : décollé, cassé, fragmenté, troué



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Le décapage à sec des dalles de sol vinyle amiante est à proscrire ; certaines opérations comme le **lustrage** ou le **décapage humide** peuvent être sources de fibres courtes d'amiante dans l'environnement.

Recommandation R.514, Assurance Maladie Risques Professionnels 12/2024

Tous les consommables, effluents, matériels sont contaminés par les fibres d'amiante à l'issue de ces opérations ; **doivent être considérés et éliminés comme des déchets amiantés**

Nettoyage des Dalles Vinyls Amiante (DVA) : 5 modèles de modes opératoires ainsi que 5 modèles de notices de poste : santé sécurité Monde de la Propreté

Operateur Intervenant Matériaux Amiantes (MCA) 04.10.18 :

- ✓ Peut désinfecter (ultra propreté dans les hôpitaux) ; en utilisant **différents types de produits biocides** : bactéricide, virucide, fongicide, sporicide etc. ;
- Doit éviter l'emploi de biocide à base de formaldéhyde (CMR cat 1 CIRC) à substituer par *de l'acide per acétique* (produit corrosif et irritant ; ou *de l'hypochlorite de sodium* (eau de javel, produit irritant).

Les produits d'entretien doivent être gérés comme les produits chimiques

- Opère à l'intérieur de bâtiments, assez souvent en présence des usagers des locaux qu'il nettoie ; salariés ; à l'hôpital (patients, personnel médical, paramédical et visiteurs).
- L'agent contrôle visuellement le résultat de son travail et ajuste sa prestation si nécessaire. Il assure, auprès du client et du hiérarchique, la traçabilité de la prestation par un cahier de liaison ou un support numérique. Il signale tout dysfonctionnement à sa hiérarchie.

La tenue de travail et EPI (gants adaptés, chaussures à semelle antidérapantes) sont fournis par l'employeur.

Les horaires atypiques et le temps partiel caractérisent le quotidien de l'agent de nettoyage

- Il intervient tôt le matin avant l'arrivée des employés, mais également tard le soir, où durant la nuit ; le travail le dimanche et les jours fériés est assez fréquent ;
- De plus en plus les entreprises de nettoyage font intervenir leurs agents en journée en présence des occupants des bureaux pour certaines tâches : (nettoyage sanitaires, salles de réunion et ou bureaux inoccupés...), sans retentissement sur l'efficacité du nettoyage et le fonctionnement de l'entreprise.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Le temps partiel est l'autre caractéristique du métier : intervient quelques heures par jour ou par semaine sur un lieu de travail ; cumule différents employeurs pour effectuer un temps complet ; des interventions d'urgence, des remplacements au pied levé et des changements d'horaires sont assez fréquents.

Analyse des conditions de travail des agents du nettoyage et de leurs impacts sur leur santé ANSES 11/2025

Deux spécialités :

❖ Laveur de vitres :

- ✓ Soit laveur vitres : entretien de surfaces vitrées des bâtiments à *hauteur d'hommes sans difficulté d'accès*
- ✓ Soit laveur vitres spécialisé travaux en hauteur (immeubles IGH) : utilise des PEMP nacelles élévatrices à niveau variable, des échafaudages roulants, harnais sécurité anti chute ; **est détenteur d'un CQP laveur de vitres spécialité travaux en hauteur**



- Procède au nettoyage intérieur ou extérieur des surfaces vitrées (vitres, vitrines, ...) de locaux commerciaux, tertiaires, façades vitrées ...

- Nettoie et essuie les surfaces vitrées, les bordures et encadrements, à l'aide d'une éponge ou d'un mouilleur et d'une raclette selon les impératifs de qualité

Développement de robot électrique de nettoyage de façades vitrées ,permettant un nettoyage des façades de grande hauteur.(supprimant la mise en place d'échafaudages, de nacelles élévatrices ou de nacelles suspendues avec leurs risques de chutes)

Procédé de nettoyage ne consommant que 3 litres d'eau pour 100 m² de vitrage .

Les opérateurs ne sont plus soumis à des efforts, et gestes répétitifs à l'origine de TMS. (Troubles Musculo Squelettiques).



Performance Economique
Cordiste Travaux Accès Difficile 10.11.18

❖ Agent Désinfection/Désinsectisation bâtiments :

- Intervient dans le domaine de l'hygiène publique : désinsectisation et désinfection : les insectes volants (mites, mouches, moustiques, nid de guêpes ou frelons ou rampants (blattes ou cafards, fourmis, punaises, puces, araignées ...) des locaux hospitaliers, des hôtels-restaurants, des bâtiments du secteur administratif, commercial ou résidentiel, des locaux et des colonnes sèches, *les gaines et les locaux de vide-ordures, ou gaines techniques*.

✓ Curage et nettoyage de vide-ordures :

Procède à une inspection vidéo de l'intérieur de la colonne du vide-ordure avant d'établir un diagnostic, et décider du moyen à adopter pour le curage.

Le curage se fait à l'aide de cannes en propylène, avec des raccord à vis, permettant de faire pivoter les cannes , sans risquer de se désassembler (possibilité de relier un nombre illimité de cannes suivant la longueur du vide-ordures à curer)

En cas de bouchons à l'intérieur de la colonne, utilise un procédé hydrodynamique (camion hydrocureur.)

La tête de nettoyage est équipée de buses qui propulsent des jets inclinés, et en éventail permettant l'ascension du dispositif et le nettoyage simultané du conduit.

Le technicien déploie la longueur du tuyau nécessaire en fonction de la hauteur de la colonne et présente la tête à la base du conduit.

Travaille en position au-dessus des épaules pour engager la tête HP, et maintenir la lance dans le conduit tout en effectuant des opérations de va et vient.

Déclenche progressivement la haute pression jusqu'à l'arrivée de la tête au sommet du conduit.

Le nettoyage du vide-ordures et sa désinfection sont obtenus par projection sur les parois d'un produit désinfectant homologué, ayant également des propriétés fongicides et bactéricides.

Cette opération peut être télécommandée.

- Réalise aussi des interventions très diverses : dépigeonnisation, dératisation.
- Emploie des insecticides, des raticides et des désinfectants qu'il répand (raticides en poudre ou en granulés, en cassettes appâts), qu'il pulvérise (insecticides) ou avec lesquels il réalise une fumigation (formol /formaldéhyde).



L'activité peut s'effectuer en hauteur (nacelle élévatrice PEMP, échelles)

- Doit être titulaire ***d'un certificat biocide individuel depuis 01/07/2015: obligatoire entre autres pour TP 18*** (insecticides) ***valable 5 ans*** (renouvelable), en suivant une formation théorique auprès d'un organisme agréé enregistré auprès du Ministère de l'Ecologie ; ***d'une durée de 3 jours, pour les personnes titulaires du Certiphyto ou d'attestations équivalentes, la formation s'effectue sur une seule journée***

D'autres acteurs sont concernés par l'application de l'arrêté ; c'est le cas de tous les donneurs d'ordre, qu'ils soient publics ou privés, comme les architectes, les économistes de la construction ou les services techniques des collectivités territoriales.

Depuis 01/07/2015, ces derniers ont l'obligation de s'assurer que l'entreprise choisie respecte la réglementation en exigeant non seulement l'ensemble des certificats biocides des intervenants sur chantier mais aussi ceux du personnel ayant prescrit les travaux de traitement.

Dans le cas d'un nouvel embauché, l'employeur doit faire passer la formation ***dans les 3 mois suivant l'embauche***.

Produits professionnels concernés :

- TP 8 : protection du bois (insectes, champignons)
- TP 14 : rodenticides (produits contre les rongeurs)
- TP 15 : lutte contre les corvidés
- TP 18 : insecticides
- TP 23 : lutte contre les autres vertébrés (lézards, taupes, serpents)

Exigences

- Co activité : avec présence des occupants des lieux
- Conduite : VUL ; PEMP (laveur vitres, agent désinfection/désinsectisation).
- Contact Clientèle :
- Contrainte Physique : tirer-pousser des chariots d'entretien, transport des produits et des matériels d'un chantier à l'autre, évacuation des sacs de déchets ...
- Contrainte posturale : définie comme positions forcées des articulations :postures contraignantes (antéflexion, bras en élévation ...), outils souvent inadaptés (manches de balai ou aspirateur non réglable).
- Geste Répétitif : membre supérieur (nettoyage surface).



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Horaire Travail atypique : fragmenté (tôt le matin, tard le soir), nuit
- Mobilité Physique : dénivellation (escaliers ...)
- Multiplicité Lieux Travail : - Température Extrême :forte chaleur, grand froid : laveur vitres
- Travail à la Tâche : laveur vitres
- Travail Espace Restreint : agent désinfection/désinsectisation
- Travail Milieu Isolé : horaires atypiques le matin tôt, ou le soir en l'absence des salariés
- Travail Seul : laveur vitres
- Travail Pour Entreprise Utilisatrice
- Travail Hauteur : laveur vitres
- Violence Externe : physique, verbale : contact avec la clientèle

Accidents Travail

Recherche fiche de sinistralité pour une activité professionnelle, identifiée par son code NAF sur 5 caractères

- Aggression Agent Chimique : contact, inhalation, projection
- Aggression Agent Thermique : nettoyage à la vapeur
- Chute Hauteur : nacelle élévatrice, escabeau, corde (laveur vitres).
- Chute Plain-Pied : dénivellation, surface glissante, encombrement, escalier
- Contact Agent Biologique : aérocontaminant, liquide biologique, déchet contaminant : aiguille usagée/seringue dans les lieux publics
- Contact Animal/Rongeur/Insecte : morsure, piqûre, rongeur : agent désinfection
- Contact Conducteur Sous Tension : prise courant défectueuse, conducteur zone humide.
- Déplacement Ouvrage Etroit : Agent désinfection/désinsectisation
- Emploi Appareil Haute Pression :
- Emploi Machine Dangereuse : Machine électromécanique entretien sols
- Emploi Outil à Main/Matériau Tranchant/Contondant : cutter, lame, verre (bris de vitre)
- Port Manuel Charges : transport des produits et des matériels d'un chantier à l'autre.... Outils inadaptés (manches de balai ou aspirateur non réglable).sacs poubelles, machine électromécanique....
- Projection Particulaire : poussière, corps étranger
- Risque Routier : mission (transport personnels et matériels).
- Violences Externes : physique, verbale :contact clientèle



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Nuisances

- Agent Biologique : Groupe 3 : Hépatite B, C ; Groupe 2 : Tétanos ; VIH/HIV (contact aiguille seringue : entretien hôpitaux).
- Nettoyeur/Détergent : acides ou bases : AC chlorhydrique ; ammoniaque, soude, lessives, enzymes, dérivés cationiques, alcools (alcool éthylique, alcool isopropylique, éther de glycols (*éthylène glycol série E, à remplacer par propylène glycol*) ; .
- Désinfectant / biocide : eau de javel (hypochlorite alcalin) , isothiazolinones, ammoniums quaternaires et chlorhydrate de polyhexaméthylène biguanide (ou PHMB) ; formaldéhyde (cancérogène des voies respiratoires) **doit être substitué** : ultra propreté désinfection hôpitaux, aldéhyde succinique , glutaraldéhyde :
- Hyper Sollicitation des Membres TMS
- Manutention Manuelle
- Insecticide / Fongicide/Pesticide : organochlorés, organophosphorés, pyréthrines, formaldéhyde : agent désinfection/désinsectisation

- Poussière Animale : déjection pigeon (ornithose) : agent désinfection/désinsectisation
- Risque Psychosocial (RPS) : assez souvent problème avec la hiérarchie
- Bruit : >81DbA (8h), machines bruyantes, ototoxicité certains produits, intervention sur site bruyant , déclenchant action prévention
- Température Extrême : laveur vitres ; agent désinfection/désinsectisation
- Rayonnement non Ionisant : rayonnements naturels (UV soleil) : laveur vitres .

- *Nuisances spécifiques à l'entreprise utilisatrice*

Maladies Professionnelles

Un clic sur le numéro, et le tableau MP s'ouvre :

- Affections périarticulaires : épaule : tendinopathie aigue ou chronique non rompue non calcifiante ; rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs ; coude : tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens ; ou muscles épitrochléens ; poignet-main : tendinite, syndrome canal carpien ; genou : hygroma (57) - Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par les manutentions, sciatique par hernie discale L4/L5 ; L5/S1 ; cruralgie par hernie discale L2/L3 ; L3/L4 L4/L5 (98)
- Infections virus Hépatites A, B ,C, D et E (45 A-B)



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Agents infectieux en milieu d'hospitalisation (76)
- Maladies Mycobactéries (40 B-C)
- Affections provoquées par l'aldéhyde formique : ulcération cutanée, lésion eczématiforme, rhinite asthme : travaux désinfection (biocide). (43)
- Affections provoquées par les enzymes : lésion eczématiformes, rhinite, asthme... (63)
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique ; ammonium quaternaires et leur sels insecticides organochlorés : mercaptobenzothiazole, glutaraldéhyde, colophane et dérivés... (65)
- Rhinite et asthmes professionnels : ammonium quaternaire (66)
- Pneumopathies Hypersensibilité (66 bis)
- Affections engendrées par les solvants organiques liquides : syndrome ébrieux, dermite irritative, lésion eczématiforme (84)
- Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines (49)
- Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine (49 bis)
- Affections professionnelles provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après : dichlorométhane ; trichlorométhane ; triiodométhane (12)

- Kératites, conjonctivites virales (80)
- Affections professionnelles de mécanisme allergique provoquées par les protéines du latex (ou caoutchouc naturel) (95)
- Intoxication Bromure Méthyl : désinsectisation (26)
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels (42)
- Affections professionnelles consécutives à l'inhalation poussières d'amiante : dalles vinyles abimées (30)
- Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation poussières d'amiante dalles vinyles abimées (30 bis)
- Cancers du larynx et ovaire provoqués par l'inhalation de poussières d'amiante (30 ter)

Mesures Préventives

*Un clic sur un des items des Mesures Préventives, ouvre **sur le chapitre correspondant du Guide Bonnes Pratiques Prévention BTP***

MESURES ORGANISATIONNELLES :

Principes Généraux Prevention/Recommandations CNAM



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Document Unique Evaluation Risques Professionnels (DUERP)/Aides Financières
CARSAT/ANACT

Aide financière CARSAT :

- ✓ **Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) - une aide financière pour prévenir les risques ergonomiques et les TMS**

Amiante intervention matériaux amiantés sous-section 4 sur dalles vinyl amiante détériorées (colles)

Autorisation Conduite/Formations : PEMP (agent désinfection/désinsectisation) ; plateforme à niveau variable (laveur vitres)

Bruit : utilisation machines bruyantes,

Charge Physique Travail/ Manutentions Manuelles

Dossier Intervention Ultérieure Sur Ouvrage (DIUO) : système accroche nacelles pour laveur de vitres IGH

Dossier Technique Amiante (DTA) : si intervention dans bâtiments vétustes, délabrés bâties anciennes < 1997 (ex : dalles vinyles amiantées en mauvais état).

Fiche Données Sécurité (FDS) : détergents, biocides, fongicides, insecticides (agent désinfection++) ; *utiliser de préférence des produits sans pictogramme de danger*

Location Matériels/Engins

Organisation Premiers Secours

Plan Prevention Entreprise Extérieure/Entreprise Utilisatrice : ex : hôpital, aéroport, gare...

Prevention Pratiques Addictives en Milieu Travail

Risques Agents Biologiques : piqûre aiguille seringue usagée (hépatite B, VIH). Interventions lieux publics, hôpitaux



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Risque Chimique ACD CMR Nanomatériaux Perturbateurs Endocriniens Biocides :

AC chlorhydrique ; ammoniaque, soude, lessives, enzymes, dérivés cationiques, alcools (alcool éthylique, alcool isopropylique, éther de glycols (éthylène glycol série E , à remplacer par propylène glycol) ; désinfectant / biocide : eau de javel (hypochlorite alcalin) , isothiazolinones, ammoniums quaternaires)

Il est nécessaire que les acheteurs soient sensibilisés aux risques chimiques : choix des références les moins dangereuses, des contenants prêts à l'emploi, gestion des FDS

Risque chimique lié aux activités de nettoyage PRST Pays de Loire 2016/2020

Risque Electrique : changement des ampoules électriques, utilisation appareils nettoyage électriques (toujours avoir les mains sèches pour utiliser un appareil électrique, débrancher par la prise sans tirer sur le fil) ; appareils vapeurs haute pression, travaux à l'humide proximité de prises : débrancher par la prise sans tirer sur le fil, toujours avoir les mains sèches pour utiliser un appareil électrique,...

Risques Psychosociaux(RPS)/Qualité Vie Conditions Travail (QVCT) : exposition aux incivilités (violences externes sur le lieu de travail), manque de reconnaissance du métier ...

Risque Routier Transport Personnels/Matériels :Véhicule Utilitaire léger & VL :

Préparation des trajets à l'avance (parcours, horaires) ; entretien régulier des véhicules

Sécurité Incendie : Connaître les consignes en cas d'accident ou d'incendie, repérer les extincteurs , et être formé à leur utilisation.

Températures Extrêmes : laveur de vitres

Travail Isolé : intervention en dehors des horaires de travail de l'entreprise

Travaux Interdits/Règlementés Jeunes Ages au moins 15 ans moins18 ans



PREVENTION GAGNANTE BTP

MESURES TECHNIQUES : **Performance Economique**

Amiante : intervention sous-section 4 :sols en dalles vinyles amiantées détériorées

Balisage Périmètre Sécurité Chantier Provisoire Fixe/Mobile : mise en place panneau sol glissant

Chute Hauteur : pour l'accès en hauteur, proscrire l'utilisation de chaises ou autres tabourets, utiliser des moyens adaptés (escabeau stable, marchepied...) ; laveur vitres : prévoir PIRL ; pour IGH : attache nacelle prévue dans DIUO

Chute Plain-Pied : chaussures fermées et antidérapantes ; rester vigilant lors des déplacements en extérieur, changements de bâtiments notamment en cas de sols verglacés,...

Déchets Gestion : ramassage des déchets au sol avec une pince dans lieux publics ; conditionnement des déchets courants en sacs, et mise en container à roulettes

Echafaudages/Moyens Elévation : laveur vitres, agent désinsectisation : PEMP, plateforme mobile à niveau variable (IGH)

Manutentions Manuelles/TMS :Aides chariot pour matériel et produits nettoyage ; containers à roulettes pour poubelles ; manches balais et aspirateurs à manche télescopique, seaux avec système d'essorage intégré , limitant les flexions du dos , et limitant le mouvement des poignets ; perches pour nettoyage des vitres

Organisation Premiers Secours : cf. item **accident exposition au sang (AES)** : chantiers lieux publics, hôpitaux

Poly Exposition- Exposome /Surveillance Biologique Exposition Professionnelle/IBE

contraintes posturales ; travaux en extérieur : laveur vitres) ; risques chimiques (AC chlorhydrique ; ammoniaque, soude, lessives, enzymes, dérivés cationiques, alcools (alcool éthylique, alcool isopropylique, éther de glycols (**éthylène glycol série E , à remplacer par propylène glycol**) ; désinfectant / biocide : eau de javel (hypochlorite alcalin) , isothiazolinones, ammoniums quaternaires)

Poussières/Fumées/Gaz/Vapeurs : poussières amiante (colle amiantée vieilles dalles vinyle détériorées)

Risque Agents Biologiques : conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang ; déclarer toute piqûre, coupure en accident de travail ; vaccinations à jour



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Risque Chimique: Stockage/Etiquetage/Mesurage Atmosphérique/ Surfacique : ne pas mélanger les produits risque de réaction chimique ; en cas de reconditionnement de produits dans un contenant plus petit , *apposer la même étiquette que celle du produit d'origine*, éviter les récipients de type alimentaire

Risque Electrique Chantier :travail en zone humide, branchement appareils électriques aux prises

Risques Psychosociaux (RPS)Qualité Vie Conditions Travail (QVCT) /TIC/Sexisme

Substitution CMR-ACD/Changement Mode Opératoire : consiste à remplacer un produit dangereux par un produit ou un procédé moins dangereux ; la substitution ne se limite pas à un simple remplacement d'un produit par un autre, mais nécessite une analyse globale du problème et des conséquences de l'action sur les aspects santé, sécurité, environnement, mais également qualité. Ex : **privilégier les produits irritants sur les produits corrosifs et exclure les produits allergisants**

Températures Extrêmes : laveur de vitres

Travail Isole

Vérification /Maintenance Equipements Travail /Installations Electriques/EPI : laveur vitres (harnais) ; entretien matériels mécaniques...

MESURES HUMAINES :

Accueil Nouveaux Embauches/ Intérimaires

Information Risques Sante Sécurité Salaries

Certificat Aptitude Conduite en Sécurité (CACES®) :

Laveur vitres grande hauteur, agent désinsectisation : plateforme mobile à niveau variable (IGH) , PEMP **R486**

Certificats Qualification/Maitrise Professionnelle (CQP/CMP) : certificat Certiphyto ; certificat compétence professionnel nettoyage ; certificat biocide ; certificat laveur vitres grande hauteur.

Equipements Protection Individuelle (EPI)/Exosquelettes

Equipements Protection Individuelle Amiante(EPI) : entretien de sols avec dalles en vinyle amiante détériorées



Fiche Exposition Amiante

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Formation Amiante : sous-section 4 .

Formation/Maintien-Actualisation Compétences (MAC-SST)

Habilitation Electrique: **H0 B0** ; voire **BS** peut réaliser des opérations simples d'ordre électrique (professionnel non-électriciens) : ex : changement ampoules électriques utilisation aspirateur, nettoyeur haute pression...). **Carnet de prescriptions de sécurité électrique pour le personnel du BTP habilité BS guide OPPBTP mise à jour 06/2024**

Hygiène Corporelle/Vestimentaire : si contact amiante

Information/Sensibilisation Bruit : si utilisation matériels bruyants.

Information Sensibilisation Hygiène Vie

Information/Sensibilisation Rayonnements Naturels (UV) : laveur de vitres

Passeport Prevention

Sensibilisation Formation Manutentions Manuelles /TMS :

Sensibilisation Risque Agents Biologiques

Sensibilisation Risques Psychosociaux(RPS

Sensibilisation Risque Routier : contremaître nettoyage, laveur vitres, agent désinfection

Températures Extrêmes : laveur de vitres

Suivi Individuel Préventif Santé

❖ **Modalités Suivi Prise en charge Surveillance Santé**

OBJECTIFS :

Les SPSTI doivent rendre la prévention en santé au travail accessible, et adaptée aux besoins réels des entreprises, en :

- **Informant** : sur les facteurs de risques des métiers , et en sensibilisant sur les moyens de prévention collectifs et individuels
- **Traçant les expositions professionnelles ++**
- **Prévenant ++ et dépistant** les maladies professionnelles ou à caractère professionnel susceptibles de résulter de diverses activités professionnelles (**actuelles et passées**)
- **Préservant la santé physique et mentale (RPS)** tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir, ou réduire l'usure au travail
- **Contribuant au maintien dans l'emploi** : en anticipant la désinsertion professionnelle (cellule dédiée dans le SPSTI, visite de pré reprise, visite de mi-carrière ; rendez-vous de liaison entre salarié et employeur ...)
- **Participant à des actions de promotion de la santé** : liés au mode de vie : hygiène alimentaire, sommeil, sédentarité, bénéfices de la pratique sportive , conduites addictives ..., pratiquer les vaccinations nécessaires , participer à des campagnes de dépistage ...
- **Informant sur les modalités de suivi l'état de santé** : sur la possibilité à tout moment, de bénéficier d'une visite à la demande avec le médecin du travail (aussi bien par le salarié , que par l'employeur) .

Ce qui nécessite :

- ✓ Une simplicité d'accès aux différents dispositifs
- ✓ Une bonne réactivité dans les situations sensibles
- ✓ Une cohérence entre les différents acteurs

C'est ainsi que **la culture prévention** entrera réellement dans les organisations

1/ Salarié (e) non exposé à un risque : Nettoyeur : Locaux Tertiaires Bureaux, Immeubles, Femmes de Chambre ...

❖ **Risques Particuliers** :Néant

❖ **Risques Autres :**

- Position debout ou piétinement 4 heures par jour (ANSES 09/2021)
- Contraintes posturales (à genoux, bras en l'air, accroupi ou en torsion) 2 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)
- Risques Psychosociaux (RPS) : horaires atypiques, exposition aux incivilités (violences externes sur le lieu de travail), manque de reconnaissance
- Agents biologiques : groupe 2
- Substances irritantes et ou corrosives :
 - Nettoyage des surfaces (sols, murs, matériel bureau) et vitrages : hypochlorite de sodium (eau de javel) ; ammoniums quaternaires ; carbonate de sodium ; glutaraldéhyde ; tensioactifs anioniques ; isopropanol ;
 - Détartrage, débouchages sanitaires : acide phosphorique ; acide chlorhydrique ; acide sulfamique



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Perturbateurs endocriniens PE dans certains désodorisants
- Risques électriques : milieu humide (sanitaires)

2/ Salarié (e) exposé à des risques particuliers :

- ✓ Secteur Santé (*hôpitaux, cliniques laboratoires, salles blanches* ; *Ultra Nettoyage*)
- ✓ *Equipements Collectifs Publics* (*gares, aéroports, trains, métro, bus, avions*)
- ✓ *Agent Désinfection/Désinsectisation* ; *laveur vitres très grande hauteur.*

Poly exposition ANSES / PST3 : 09/2021

- ✓ **Profil C** : bruit, risques chimiques et contraintes posturales
- ✓ **Profil H**: risques physiques , chimiques, et thermiques

Profils homogènes de travailleurs poly exposés PST3 ANSES, SPF, DARES 09/2021

Risques Particuliers :

Nécessitent une connaissance précise des tâches effectuées par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.

- Agents biologiques Groupe 3 : Hépatite B et C : entretien hôpitaux, lieux publics (gares, aéroports, stations métro ...).
- Travaux exposant au formaldéhyde CMR cat 1A au sens de l'**article R. 4412-60 du code du travail :Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020**: désinfectant/ biocide : secteur santé (très faibles expositions < 0,6 ppm, exposition aigue court terme) **cf. infra**
- Ethers de glycol (nettoyage vitres) : **éthylène glycol série E , à remplacer par propylène glycol** ; hydrocarbures aliphatiques et aromatiques ; acide fluorhydrique ; hydrocarbure chloré : dichlorométhane (élimination des graffitis)
- Poussière fibre minérale naturelle : amiante CMR cat 1A UE (rénovation : **intervention dalles vinyles amiantées dégradées bâti < 1997**).

Risques Autres :

- ✓ **Contraintes posturales :**



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Manutention manuelle de charges 10 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)
- Position debout ou piétinement 20 heures ou plus par semaine (4 heures par jour) (ANSES 09/2021)
- Contraintes posturales (à genoux, bras en l'air, accroupi ou en torsion) 2 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)

- ✓ **Contraintes physiques intenses :**

- Travail en extérieur pendant 10 heures ou plus par semaine ; ou à moins de 5°C ou plus de 30°C pendant 10 heures ou plus par semaine ; ou entre 5°C et 15°C pendant 20 heures ou plus par semaine ; (ANSES 09/2021) : laveur vitres.

- Exposition aux rayonnements non ionisants(UV) laveur vitres.

- ✓ **Nuisances chimiques :**

- Substances irritantes et ou corrosives :

- Nettoyage des surfaces (sols, murs, matériel bureau) et vitrages : hypochlorite de sodium (eau de javel) ; ammoniums quaternaires ; carbonate de sodium ; glutaraldéhyde ; tensioactifs anioniques ; isopropanol ;
- Détartrage, débouchages sanitaires : acide phosphorique ; acide chlorhydrique ; acide sulfamique ;
- Perturbateurs endocriniens PE dans certains désodorisants
- Insecticide/Fongicide /Pesticide : agent désinfection/désinsectisation :
- ✓ **Nuisances Agents biologiques :**
- Exposition à un agent biologique par contact potentiel avec un réservoir humain : groupe 2 : VIH
- ✓ **Risques Psychosociaux (RPS)** : horaires atypiques, temps partiel ; exposition aux incivilités (violences externes sur le lieu de travail), manque de reconnaissance ; travail horaires décalés
- ✓ **Risques électriques** (travaux milieu humide) ; pas de nécessité d'une *attestation justifiant l'absence de contre-indications médicales* (habilitations électriques H0B0, BS, BE)



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- ❖ **Vigilance** : *nécessité d'une attestation justifiant l'absence de contre-indications médicales* :
- Conduite : PEMP, plateforme mobile niveau variable : *laveur vitres IGH*

Cf Modalités Suivi Prise en charge Surveillance

Examens Complémentaires/Mesures Conseillés :

Dépendant : de l'exposition actuelle et passée selon les nuisances ; des poly expositions ; de l'environnement de travail (pics exposition, travaux en milieu confiné, Co exposition... ; de la protection du salarié (**collectif, individuel**).

Important : même si les recommandations de la HAS ne sont pas des normes juridiques au sens strict, elles deviennent opposables en pratique, notamment en matière de responsabilité médicale.

Le juge évalue la conformité de la conduite du médecin aux « données acquises de la science » ; les recommandations de la HAS constituent la principale référence pour définir ces « données acquises »

Si le médecin s'en écarte sans justification, le juge peut considérer qu'il a commis une faute

❖ **TMS Membres supérieurs :**

Protocole d'examen clinique pour le repérage des TMS ...

Santé publique France mise à jour 10/2019

- ✓ Prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs ensemble composé de quatre groupes de tendons : sous-scapulaire, sus-épineux, sous-épineux, petit rond. HAS 09/2023 ([lien](#)).

Les maladies métaboliques sont un facteur aggravant du risque de rupture de la coiffe des rotateurs, laquelle est hypo vascularisée à l'insertion du sus-épineux et de l'infra-épineux

Entre 45 et 60 ans , les salariés exposés aux TMS , et fumeurs (ayant fumés pendant 10 ans) voient leur « chance » d'avoir une rupture de la coiffe multipliée par 10.

Conduite diagnostique devant une épaule douloureuse non traumatique de l'adulte et prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs HAS 09/2023

❖ **Nuisances Chimiques :**



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Salarié affecté à des travaux l'exposant à des agents chimiques dangereux pour la santé
« *En fonction de l'évaluation des risques* » peut faire l'objet d'examens complémentaires prescrits par le médecin du travail, afin de vérifier qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à ces travaux.

L'opérateur peut être exposé **simultanément à plusieurs produits chimiques potentiellement dangereux pour la santé** ; il est nécessaire d'évaluer les risques liés à la combinaison de ces expositions.

Poly expositions chimiques massives et diffuses : une réalité méconnue INRS 12/2020

Risque chimique pendant les travaux de nettoyage : Fiche pratique de sécurité ED 59 03/2005 INRS

❖ **Rechercher au niveau des mains :**

- ✓ **Des irritations cutanées** : dermites irritantes de contact peuvent se manifester dès le premier contact avec le produit chimique. ; liées au travail en milieu humide, détergents, port prolongé de gants occlusifs durant plus du tiers du temps, désinfectants/antiseptiques

10 à 20% des agents d'entretien sont concernés par ce risque.

Les produits irritants peuvent contenir des alcools éthoxylés ou des ammoniums quaternaires (chlorure de benzalkonium, chlorure de didécyldiméthylammonium).

- ✓ **Des allergies cutanées** : les dermatites allergiques de contact peuvent se manifester quelques jours ou quelques mois après un seul contact ou des contacts répétés avec des substances sensibilisantes.

Sont principalement dues aux biocides et aux parfums contenus dans les savons et les détergents et les gants .

- **Biocides**: on retrouve le plus souvent les isothiazolinones (méthylisothiazolinone (MIT), chlorométhylisothiazolinone (CMIT), mélange MIT/CMIT et benzisothiazolinone (BIT), Les biguanides (PHMB) présentent un caractère allergisant moindre.
- **Parfums** les plus rencontrés : d-limonène, linalol et le cinnamal,
- **Les gants en caoutchouc** sont possiblement à l'origine d'allergies cutanées du fait de la présence de latex (caoutchouc naturel) et de nombreux additifs (accélérateurs de vulcanisation : Kathon CG , thiurams+++ mercaptobenzothiazole).



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Les gants en caoutchouc de synthèse (ex: nitrile, néoprène), bien que ne contenant pas de latex, peuvent contenir des agents de vulcanisation possiblement allergisants

Le diagnostic étiologique nécessite des tests allergologiques avec la batterie standard européenne ; les batteries spécialisées et les produits professionnels.

- ❖ **Rechercher rhinite et asthme** : souvent une rhinite allergique est associée à un asthme avec présence de toux et de difficultés respiratoires rythmées ou aggravées par le travail ; les rhinites peuvent aussi être irritatives.

On retrouve les sensibilisants respiratoires dans de nombreux produits de la famille des détartrants sanitaires, des désinfectants, des dégraissants, des détergents et des cires.

L'utilisation de produits volatils ou par pulvérisation (spray /aérosol) , de plus en milieu confiné , augmente fortement le risque.

Le tabagisme, la pollution et l'empoussièvement sont des facteurs aggravants

Les substances les plus concernées:

- Amines aliphatiques (EDTA notamment)
- Ammoniums quaternaires
- Isothiazolinones
- Aldéhydes (glutaraldéhyde)
- Les enzymes (alpha-amylase, subtilisine) dans les lessives en poudre

❖ **Rechercher :**

BPCO : en cas d'exposition répétée et prolongée à des sprays désinfectants, des amines, des parfums... (aggravé par le tabagisme).

Effet synergique du tabagisme et de l'exposition professionnelle pour le risque de survenue de BPCO.

Hors tabac, plusieurs études scientifiques estiment *à environ 15% la part des BPCO d'origine professionnelle : (VPGF):source ANSES 11/2025*



BPCO :tabagisme /Exposition professionnelle

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- ✓ **Syndrome de Brooks ou « asthme induit par les irritants »** à la suite d'une exposition massive à un irritant (acide ou base sous forme de gaz ou vapeur), entraînant une destruction de l'épithélium bronchique et des réactions inflammatoires intenses pouvant aller jusqu'à une insuffisance respiratoire aigüe.
 - Chlore si mélange eau de javel + acide détartrant
 - Chloramine si mélange eau de javel + ammoniaque
 - Hydroxyde de sodium pulvérisé dans un four
 - Acide phosphorique

Asthme en relation avec le travail

Asthme et rhinite allergiques professionnels TR 64 INRS 10/2025

- ❖ **Formaldéhyde : biocide (ultra nettoyage) : recommandations ANSES 03/2017 : VLEP :0,6 ppm, exposition aigue court terme.**

Substances peu ou pas présentes dans le secteur du nettoyage, *certaines comme les éthers de glycol de la série E et le formaldéhyde ayant été normalement substituées.*

Présente plusieurs propriétés de danger, notamment celle de cancérogène (catégorie 1 A) et de

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020

Exposition matrice Matgéné : baisse de l'intensité et de la probabilité d'exposition ces dernières années au formaldéhyde

Exposition à la nuisance Formaldéhyde, d'après le programme Matgéné,

Profession		Secteur d'activité		Indices d'exposition			
Code PCS2003	Libellé PCS2003	Code NAF2003	Libellé NAF2003	Période d'exposition	Probabilité d'exposition	Intensité d'exposition	Fréquence d'exposition
684a	Nettoyeurs	85.1A	Activités hospitalières	1986-1995	5-15 %	[0,2 - 0,5 mg/m3]	2-5 %
684a	Nettoyeurs	85.1A	Activités hospitalières	1996-2012	2- 5 %	0,02 - 0,2 mg/m3	2-5 %



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Probabilité d'exposition : pourcentage de travailleurs de l'emploi considérés exposés à la nuisance
- Intensité d'exposition : Intensité moyenne d'exposition à laquelle est soumis le travailleur au moment de l'exposition
- Fréquence d'exposition : pourcentage du temps de travail pendant lequel le travailleur est exposé

❖ **Perturbateurs endocriniens :**

A l'heure actuelle, aucun étiquetage réglementaire ne permet de les identifier.

La consultation de bases de données permet cependant de repérer certaines substances préoccupantes (liste SIN « substitute it now » et liste des substances prioritaires de la commission européenne).

- ✓ Les substances concernées, souvent en proportion inférieure à 1% (poids):
 - HHCB (parfum), (CAS 1222-05-5)
 - Triclosan (biocide)(CAS 3380-34-5)
 - Nonylphenol (déttergent) (CAS 68412-54-4)
 - Butylated hydroxytoluene (BHT) (alkyphenol /déttergent), (cas 128-37-0)

- Tonalide (parfum), (CAS 1506-02-1)
- O-phénylphenol (biocide), (CAS 90-43-7)
- Diethylphthalate (plastifiant), (CAS 84-66-2)
- N-hexane (solvant), (CAS 110-54-3)
- **Biocides** (Méthyl p-Hydroxy benzoate ; acide borique) : produits à usage biocides dans le nettoyage (éther glycols) , utilisation de produits contenant des conservateurs biocides

✓ **Nombreux solvants**

Il est interdit d'affecter ou de maintenir les femmes enceintes et les femmes allaitant à des postes de travail les exposant aux perturbateurs endocriniens identifiés comme toxiques pour la reproduction (substances CMR classées 1A, 1B ou H 362 par le règlement CLP).
(article D. 4152-10 du Code du travail).

Si la substitution n'est pas réalisable, la prévention consiste à :

- ✓ Recueillir les données médicales potentiellement en lien avec les expositions et si nécessaire orienter vers un spécialiste par exemple en cas de :
- Maladies métaboliques



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Cancers hormono-dépendants : tumeurs et cancer du sein, cancer de l'utérus, cancer des ovaires, cancer des testicules et cancer de la prostate.
- Difficultés de conception (hommes et femmes), fausses couches, prématuroité...
- Pathologies gynécologiques (endométriose) et obstétricales

Adapter le suivi médical sous protocole pour les IDEST, au vu des expositions, en accord avec le médecin du travail.

Concernant la surveillance biologique des expositions (IBE) , plusieurs indicateurs sont à ce jour disponibles dans la base de données BIOTOX de l'INRS

- ❖ **Suivi Exposition Amiante :** intervention sur un sol recouverts de dalles vinyles amiante détériorées (colles amiantées)

Un auto-questionnaire de repérage de situations exposantes à l'amiante peut être utilisé pour les visites d'embauche de salariés dont ce n'est pas le premier emploi , visites de mi- carrières, visites de fin de carrière

Auto-questionnaire de repérage de situations de travail exposantes à l'amiante PRST 4 Auvergne Rhône Alpes 2024

❖ Insecticide/ Fongicide/ agent désinfection/désinsectisation :

Agent Désinfection/Désinsectisation/

Ces agents sont tous très lipophiles et sont très rapidement absorbés par la peau, le tissu conjonctif oculaire et les muqueuses (principalement celles des voies respiratoires dans le cadre de la respiration).

L'intoxication se fait donc par voie percutanée, oculaire, pulmonaire et orale.

Indice Biologique Exposition (IBE) : dosage de métabolites urinaires en début et fin de poste (ou début et fin semaine), permet d'apprécier l'imprégnation de l'organisme ; ***n'est utile que pour mesurer les niveaux moyens d'exposition***

Dosage de l'éthylène thiourée urinaire (carbamate) en fin de poste et fin de semaine de travail (ou fin de période d'exposition) est proposé pour apprécier l'exposition à la famille des éthylènebisdi thiocarbamates (la moyenne des concentrations urinaires d'ETU de la population générale est le plus souvent inférieure à 1,3 µg/g. de créatinine).



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Si utilisation pyrhéthrinoides de synthèse : rechercher *des dermatites, rhinites ou de l'asthme*. Ces réactions sont potentialisées par l'adjuvant Piperonyl Butoxyde (PBO) utilisé pour prolonger l'efficacité du produit. :

Surveillance Biologique Exposition Professionnelle Risques Chimiques

❖ Rayonnement optique naturel (UV soleil) : **laveur de vitres** :

Examen dermatologique au niveau des parties découvertes du corps (visage (nez, front, joues, oreilles et lèvres), la tête en cas de chevelure peu dense ou de calvitie, ainsi que le cou et la nuque, les aisselles, le dos des mains et des pieds, à la recherche de **kératoses photo induite lésions cutanées précancéreuses** :

Ce sont des lésions croûteuses souvent multiples, plus ou moins érythémateuses, qui saignent facilement après grattage :

Un lien est scientifiquement établi entre expositions professionnelles cumulées aux UV solaires , et survenue de cancers cutanés non mélaniques (particulièrement **cancers épidermoïdes**)

En cas de doute, demander conseil à un(e) dermatologue.

Se méfier des écrans solaires qui, sont très photo sensibilisants, et peuvent contenir des perturbateurs endocriniens (PE), préférer les vêtements à manches longues, le port de lunettes filtrantes est aussi conseillé pour les yeux.

Rayonnements ultraviolets et risques de cancer fiche repère institut national du cancer 10/2021

❖ **Veiller à une bonne hygiène de vie :**

1/ A un Poids Corporel normal (IMC cible de 18.5 à 24.9 kg/m²) : [Calcul IMC](#)

2/ A un bon équilibre alimentaire

L'essentiel des recommandations sur l'alimentation Santé Publique France

Alimentation de l'adulte : des repas équilibrés au fil de la semaine :Ameli 02/2025

Grâce à la normalisation du poids corporel, on note très souvent une amélioration du risque cardiovasculaire

3/ Au risque de complications métaboliques et cardiovasculaires :



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Elevé à partir d'un tour de taille supérieur ou égal à 94 cm *chez l'homme* ; et supérieur ou égale à 80 cm *chez la femme*
- Significativement élevé à partir d'un tour de taille de ≥102 cm *chez l'homme* ; ≥88 cm *chez la femme*.

4/ A un bon sommeil : rechercher un déficit et /ou des troubles du sommeil, un état de fatigue

Test de Pichot Brun est un auto-questionnaire de 24 items avec une échelle de Likert, pour évaluer le sentiment de fatigue, et apprécier l'importance de ses répercussions au quotidien

10 recommandations pour bien dormir : Institut national sommeil & vigilance (INSV)

Travail de nuit

Risque malaise au travail Evaluation Risque Cardio Vasculaire

Recherche consommation Substances Psychoactives :

Vaccinations :

Vaccination recommandée : lors entretien des hôpitaux, gares, aéroports, stations métro... avec risque de contact aiguilles souillées de sang ...). **Hépatite B**
Si le contrôle sérologique est négatif. Séro protection contre l'hépatite B

Elle est mesurée par dosage des anticorps anti-HBs et une protection contre l'infection VHB est considérée atteinte à un taux > 100 UI/L

Examens Dépistage Santé :

Visite médicale mi-carrière :

Téléconsultation :

Actions sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent au départ à la retraite du salarié

Visite fin carrière Suivi Post Exposition Suivi Post Professionnel

Nettoyeur(se)/Agent Propreté Hygiène (SPE/SPP)

- ✓ Amiante **(30) ; (30 bis) , (30 ter)** interventions sur dalles vinyles amiantées détériorées (colle amiantée)
- ✓ Formaldéhyde (biocide)
- ✓ Insecticides/Pesticides : agents désinsectisation



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

❖ **Autres nuisances ayant des effets différés potentiels :**

- Manutentions manuelles de charges : absence de recommandation actuellement
- Postures pénibles définies comme positions forcées des articulations
- Agents chimiques dangereux, y compris poussières et fumées
- Travail de nuit ; horaires décalés
- Radiations UV classées « cancérogènes pour l'Homme » (groupe 1) par le CIRC : laveur vitres
- Agents biologiques des groupes 3: hépatite B (cancer du foie possible) absence de recommandation